

APPENDICES

Appendice 1 – Sources des données

L'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC) de Statistique Canada est une enquête annuelle menée au mois d'Avril en parallèle à l'Enquête sur la population active. L'EFC contient des données sur le revenu ainsi que des caractéristiques personnelles et en relation au marché du travail pour les familles et les personnes de plus de 15 ans. Elle comprend aussi des données limitées sur les enfants de moins de 15 ans. En 1995, l'EFC a recueilli des données sur 76 777 personnes de plus de 15 ans, à l'exclusion de personnes vivant dans le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest, les réserves indiennes, les terres de la Couronne et en institutions. Cette étude se sert du fichier de microdonnées individuelles en relation à des informations sélectionnées du fichier sur la famille économique de l'EFC.

Cette étude a aussi utilisé le **fichier de microdonnées d'accès public du Recensement de 1991** pour des données sur les personnes appartenant à une minorité visible. Le fichier contient des données basées sur un échantillonnage de 3% de la population énumérée dans le recensement. On trouve dans le fichier des renseignements démographiques, sociaux et économiques sur la population canadienne âgée de plus de 15 ans.

La section sur les femmes Autochtones découle de l'**Enquête auprès des peuples Autochtones** (EPA), une enquête postérieure au recensement, qui a été menée par Statistique Canada en 1991. L'EPA s'est servie de renseignements recueillis dans les réponses aux questions sur l'origine ethnique et le statut d'Indien enregistré du recensement de 1991 pour localiser les ménages comprenant des personnes Autochtones. L'Enquête portait sur des personnes s'identifiant comme Autochtones ou Indien enregistré dans le recensement – un groupe couramment appelé la population d'identité Autochtone. Nous avons utilisé ici le fichier de microdonnées sur les adultes de l'EPA de 1991. Le fichier contient 25 122 dossiers de personnes s'identifiant comme Autochtones, de 15 ans ou plus. Ces dossiers représentent une population de 388 610 adultes s'identifiant comme Autochtones au Canada. Tandis que l'EPA est probablement la source d'information la plus complète sur cette population, un certain nombre de réserves et communautés Indiennes n'ont pas été complètement énumérées dans le processus de l'enquête. Selon Statistique Canada, 273 réserves ou communautés Indiennes n'ont été que partiellement énumérées tant dans le recensement que dans l'EPA. De plus, l'EPA n'inclut pas les personnes Autochtones vivant en logement collectif, en institutions, dans les camps militaires et outremer. Veuillez aussi remarquer que dans cette étude, nous n'avons pas inclu les personnes Autochtones de plus de 64 ans. De même, les personnes qui n'ont pas répondu aux questions concernant leur recours à l'assistance sociale ou aux indemnités d'accident du travail en 1990, n'ont pas été incluses dans les résultats. Dans les données sur la pauvreté, les personnes vivant dans les réserves ou communautés Indiennes, le Yukon ou les Territoires du Nord-Ouest ne font pas partie du fichier de microdonnées. Les données sur la pauvreté des répondants de ces régions n'ont pas été incluses à cause de l'hésitation de Statistique Canada à appliquer des seuils de faibles revenus à des régions pour lesquelles aucune donnée sur le coût de la vie n'avait été recueillie.

Les données sur les personnes handicapées ont été calculées à partir de la partie ménages de l'**Enquête sur la santé et les limitations d'activités** (ESLA), enquête postérieure au recensement, menée par Statistique Canada. D'après deux questions filtrant les handicaps dans l'échantillonnage de 20% de la population du recensement de 1991, Statistique Canada a pu identifié des personnes

handicapées dans les ménages. Un échantillon au hasard de ces personnes a été contacté à l'automne 1991 pour participer à l'ESLA. Les microdonnées de l'ESLA utilisées dans cette étude comprennent des données sur les personnes de 15 à 64 ans et couvrent toutes les régions géographiques du Canada, sauf le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Les chiffres estimés se basent sur un échantillon de 25 942 personnes handicapées dans le fichier de l'ESLA.

Les tabulations préparées sur commande par Statistique Canada sur la **Base de données administrative longitudinale** de 1993 et de 1994 sont utilisées dans cette étude pour fournir une source supplémentaire de données sur le revenu des personnes prestataires de l'assistance sociale. Cette base de données s'appuie sur la base de données de Revenu Canada sur les personnes qui font une déclaration d'impôts et leurs dépendants. Cette base de données longitudinale contient des renseignements détaillés démographiques et sur le revenu d'un échantillon de 10% de toutes les personnes qui remplissent une déclaration.

Le rapport **Les revenus de bien-être social 1995**, publié annuellement par le Conseil national du bien-être social, a été utilisé à titre de référence pour cette étude. En collaboration avec les gouvernements des provinces et des territoires, le Conseil national du bien-être fournit des chiffres estimatifs des revenus de bien-être pour 1995 et présente des données de dossiers pour Mars 1995. La publication se concentre sur quatre types de ménages : personne seule apte au travail, personne seule handicapée, famille monoparentale avec un enfant de deux ans, et famille biparentale avec deux enfants, de 10 et de 15 ans.

Appendice 2
Conseil national du bien-être social :
Tableaux sélectionnés

**Tableau 1 : Chiffre estimé du nombre de personnes à l'assistance sociale
par province**

Province	31 Mars 1994	31 Mars 1995	Augmentation/Réduction %
Terre-Neuve	67 400	71 300	5,8
Î-P-É	13 100	12 400	-5,3
Nouvelle-Écosse	104 000	104 000	0,0
Nouveau-Brunswick	73 500	67 400	-8,3
Québec	787 200	802 200	1,9
Ontario	1 379 300	1 344 600	-2,5
Manitoba	89 300	85 200	-4,6
Saskatchewan	81 000	82 200	1,5
Alberta	138 500	113 200	-18,5
Colombie-Britannique	353 500	374 300	5,9
Canada	3 086 800	3 056 800	-1,0

Source : Conseil national du bien-être social, *Revenus de bien-être social 1995* (Ottawa : Approvisionnement et services Canada, 1997). Données dérivées de l'enquête des ministères provinciaux du bien-être social.

Tableau 2 : Revenu estimé d'assistance sociale par type de ménage, 1994

Type de ménage	Province				
	T-N	Î-P-É	N-É	N-B	Québec
Personne seule apte au trav.	4 525\$	7 388\$	6 103\$	3 283\$	6 199\$
Personne handicapée	8 546	9 202	8 806	8 325	8 312
Monoparental, un enfant	12 993	12 586	12 273	10 518	13 097
Couple, deux enfants	14 834	18 831	15 120	12 524	16 104

Type de ménage	Province				
	Ontario	Manitoba	Sask.	Alberta	C-B
Personne seule apte au trav.	8 554\$	6 841\$	5 959\$	4 927\$	6 764\$
Personne handicapée	11 757	8 227	8 515	6 770	9 504
Monoparental, un enfant	16 834	11 336	12 094	10 811	13 561
Couple, deux enfants	22 210	19 745	17 448	17 215	17 656

Source : Conseil national du bien-être social, *Revenus de bien-être social 1995* (Ottawa : Approvisionnement et services Canada, 1997). Données dérivées de l'enquête des ministères provinciaux du bien-être social.

Le tableau présente un profil national des revenus estimés d'assistance sociale pour 1994. Les revenus sont destinés aux besoins essentiels de quatre types de ménages. Afin de faciliter les comparaisons interprovinciales, le Conseil national du bien-être suppose que chaque ménage était au bien-être social pendant toute l'année. Ces chiffres représentent le montant total qu'une personne ou famille peut recevoir (mise à part l'aide pour les besoins spéciaux). Le revenu total du bien-être social comprend l'assistance sociale de base, les prestations supplémentaires (lorsqu'elles sont admissibles) la prestation fiscale pour enfants (si applicable), les prestations provinciales pour enfants (si applicables), le crédit de TPS et les crédits d'impôts provinciaux (si applicables).

Tableau 3 : Changement en pourcentage du revenu d'assistance sociale, par type de ménage, de 1994 à 1995

Type de ménage	Province				
	T-N	Î-P-É	N-É	N-B	Québec
Personne seule apte au trav.	-2,1	-22,9	-2,1	-1,7	-2,1
Personne handicapée	-2,1	-3,7	-1,8	-0,3	-2,1
Monoparental, un enfant	-2,1	-4,7	-1,8	4,9	-2,1
Couple, deux enfants	-2,1	-4,0	-2,1	5,2	-2,1

Type de ménage	Province				
	Ontario	Manitoba	Sask.	Alberta	C-B
Personne seule apte au trav.	-7,1	-1,9	-2,1	-2,1	-1,7
Personne handicapée	-2,1	-2,1	-2,1	-1,8	-1,7
Monoparental, un enfant	-7,2	-2,1	-2,1	-2,1	-1,7
Couple, deux enfants	-7,8	-2,1	-2,0	-1,0	-1,7

Source : Conseil national du bien-être social, *Revenus de bien-être social 1995* (Ottawa : Approvisionnements et services Canada, 1997). Données dérivées de l'enquête des ministères provinciaux du bien-être social.

De 1994 à 1995, la plupart des prestataires du bien-être social au Canada ont subi l'érosion de leur situation financière déjà précaire. Partout où le changement de 1994 à 1995 apparaît sous la forme de -2,1%, les taux ont été gelés et les gens ont perdu 2,1% de leur pouvoir d'achat dû à l'inflation. La baisse la plus forte en revenus d'assistance sociale – près de 23% – s'est passée à l'Île du Prince-Édouard. En Ontario, les taux d'assistance sociale pour tous les prestataires, sauf les personnes âgées ou handicapées, ont été coupés de 21,6% à partir d'Octobre 1995. Étant donné que les nouveaux taux n'ont été appliqués que pour les trois derniers mois de 1995, la baisse nette entre 1994 et 1995 était inférieure à 8%. Pour 1995, le Nouveau-Brunswick est la seule province avec une augmentation des revenus d'assistance sociale pour les familles avec enfants.

Appendice 6

Seuils de faibles revenus, 1994 (base de 1992)

Taille de la région de résidence (nombre d'habitants)					
	Zones urbaines				Zones rurales
	500 000 et plus	100 000 à 499 999	30 000 à 99 999	moins de 30 000*	
base de 1992	en dollars				
1 personne	16 511	14 162	14 063	13 086	11 410
2 personnes	20 639	17 702	17 579	16 357	14 263
3 "	25 668	22 016	21 863	20 343	17 739
4 "	31 071	26 650	26 465	24 626	21 472
5 "	34 731	29 791	29 583	27 527	24 003
6 "	38 393	32 931	32 702	30 428	26 533
7 personnes ou plus	42 054	36 072	35 820	33 329	29 064

Note : * Comprend les villes avec une population de 15 000 à 30 000 habitants et les petites régions urbaines (de moins de 15 000 habitants).

Source ; Statistique Canada, Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu, 1994, Cat.13-207